

Mairie de CHAUX
Territoire de Belfort

N° 37/2023

Objet : Alimentation électrique d'un lotissement Grande Rue - RD 465

Nous, Maire de la commune de CHAUX,

- Vu le Code Général des Collectivités territoriales
- Vu le Code de la Route
- Vu le Code de la circulation routière
- Vu le règlement de l'Administration publique du Code de la Route
- Vu le règlement de voirie communale
- Vu la demande de l'entreprise LIGNES ET RESEAUX DE L'EST - 11 rue des Artisans - 68720 ILLFURTH concernant l'alimentation électrique d'un lotissement Grande rue - RD 465 à CHAUX

CONSIDERANT

*Que les travaux à réaliser par l'entreprise LIGNES ET RESEAUX DE L'EST nécessitent une réglementation temporaire de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers et l'intervention des secours, et qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures propres à éviter les accidents pendant la durée des travaux.

*Que la sécurité des usagers doit être assurée au droit de ce chantier sur le domaine public.

ARRETE

Article 1

L'alimentation électrique d'un lotissement Grande rue - RD 465 à CHAUX nécessitent une réglementation temporaire de la circulation du 6 au 18 juillet 2023. La circulation sera réglée par alternat de feux tricolores. A hauteur du chantier, la chaussée fera l'objet d'un rétrécissement, le stationnement sera interdit, la vitesse sera limitée à 30 Km/h

Article 2

Les dispositifs de pré signalisation, de signalisation et de balisage du chantier seront mis en place par l'entreprise qui demeurera responsable des accidents de nature quelconque qui pourraient survenir du fait de l'exécution des travaux ou d'une installation de signalisation.

Article 3

Les agents normalement habilités à assurer la police de la circulation routière seront chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sous ses formes habituelles.

Article 4

Ampliation du présent arrêté sera transmise, pour exécution, chacun en ce qui le concerne à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Giromagny
- SDIS de BELFORT
- Entreprise LIGNES ET RESEAUX DE L'EST - 11 rue des Artisans -68720 ILLFURTH
- Conseil Départemental
- OPTYMO
- RPI Les Champs sur l'Eau - CHAUX



Fait à CHAUX, le 06 juillet 2023

Le Maire,
Jacky CHIPAUX